

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice
PORT AUTONOME DE NOUAKCHOTT
dit Port de l'Amitié
Tél : 45 25 16 76 - 45 25 14 53 - 45 25 17 94
Fax : 45 25 16 15 - BP : 5103
Nouakchott - Mauritanie



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدالة
ميناء نواكشوط المستقل
المرور بيميناء الصداقة
هاتف : 45 25 16 76 - 45 25 14 53 - 45 25 17 94
فاكس : 45 25 16 15 - ص.ب. : 5103
نواكشوط - موريتانيا

30 MAI 2024

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Ministère de l'Équipement et des Transports

PORT AUTONOME DE NOUAKCHOTT DIT « PORT DE L'AMITIE »

AAOI N° : 07/CPMP/PANPA/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan Prévisionnel de Passation des Marchés 2024 du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » (PANPA) paru le 12 février 2024 dans le site officiel de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) www.arpmp.mr.
2. Le PANPA a l'intention, dans le cadre de l'exécution de son budget, d'utiliser une partie de ses fonds propres pour financer la fourniture et la mise en place d'une plate-forme numérique de gestion portuaire dans son siège situé au Port de Nouakchott à El Mina Nouakchott-Sud.
3. Dans le cadre de sa stratégie globale de transformation digitale, le PANPA ambitionne de numériser la majorité des opérations portuaires. Cette démarche s'inscrit dans un projet de refonte et de modernisation de son système d'information « Métier » existant, avec pour objectif d'optimiser la performance de ses activités.

À cette fin, le PANPA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et la mise en place d'une plate-forme numérique intégrée de gestion portuaire.

La solution globale clé en main doit être bien rodée de type « progiciel » hébergé en local sur des serveurs fournis et mis en service par le soumissionnaire. Cette solution doit comporter les modules et fonctionnalités qui soutiendront l'ensemble des processus opérationnels et administratifs du port, garantissant ainsi une gestion plus fluide et intégrée de ses activités. Elle doit en outre inclure un environnement communautaire (PCS) efficace, capable de faciliter et d'optimiser les interactions entre les acteurs de la place portuaire.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Monsieur Mohamed Bekar MOHAMED CHEIN ; téléphone +222 46831132 ; E-mail : cpmp-panpa@port-nouakchott.com et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » BP5103 à El Mina Nouakchott-Sud Mauritanie* du lundi au jeudi de 08h à 17h et le vendredi de 08h à 12h.

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

- **Capacité technique**

- Avoir réalisé au moins trois marchés relatifs à la gestion numérique des activités portuaires de même envergure et de même complexité que le marché objet du présent avis d'appel d'offres. Cette expérience doit être certifiée par des attestations dûment signées par les bénéficiaires ;
- Justifier sa capacité à répondre aux besoins du PANPA et à exécuter le projet avec succès. Fournir des preuves de certifications, accréditations ou qualifications pertinentes, telles que des partenariats avec les éditeurs des logiciels, ou des certifications spécifiques au secteur ;
- Les ressources humaines proposées pour les prestations doivent avoir les compétences et les qualifications nécessaires telles que définies dans le DAO.

- **Capacité financière**

Seules peuvent participer au présent appel d'offres les personnes physiques ou morales qui :

- Justifient des capacités juridiques et financières requises. Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années doit être supérieur au montant de son offre ;
- Ne sont pas en liquidation ou redressement judiciaire. Le soumissionnaire doit joindre à son offre, des copies certifiées des bilans et comptes des résultats des trois dernières années.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Service du Secrétariat de la Direction Générale Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » El Mina – Nouakchott-Sud Mauritanie BP5103 contre le paiement d'un montant non remboursable de **15.000 MRU** (quinze mille ouguiyas) à compter du 31 Mai 2024.

Cette somme ou sa contre-valeur en devise (Euro ou USD) peut être réglée en espèces à la caisse du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié », par chèque certifié ou par virement au compte n°00022310103 ouvert auprès de la B.C.I, Nouakchott- Mauritanie au nom du Port Autonome de Nouakchott, dit « Port de l'Amitié ».

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse suivante:

Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics / PANPA, Immeuble Direction Générale du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié », Troisième étage, BP :5103, Tél : +(222)46 83 11 32 et 22 83 11 32, El Mina Nouakchott-Sud Mauritanie, E-mail : medbekar61@port-nouakchott.com.

Au plus tard le 15 juillet 2024 à 12H00 min GMT.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse :

Commission de Passation des Marchés Publics du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » (CPMP/PANPA) dans la salle de réunion au 1^{er} étage, Immeuble de la Direction Générale, le 15 juillet 2024 à 12H 15 min GMT.

10. Les offres doivent être valides pour une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite du dépôt des offres et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **200 000 MRU** (deux cent mille Ouguiyas) ou le montant équivalent en devise (Euro, USD). La garantie devra demeurer valide pendant une durée d'au moins cent vingt jours (120).

**Le Directeur Général
Sidi Mohamed MAHAM**

